



COMMUNE DE VIONNAZ

Tél. ++41(0)24 / 481.42.52

Fax ++41(0)24 / 481.40.39

info@vionnaz.ch

www.vionnaz.ch

MISE AU CONCOURS

L'Administration Communale de Vionnaz met au concours le poste de

CHEF-FE DU SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES INFRASTRUCTURES (Service technique)

Ce poste s'adresse indifféremment aux hommes et aux femmes.

Vos tâches principales :

- Assurer la responsabilité et la conduite administratives, opérationnelles, techniques et financières du service
- Coordonner les activités des domaines des travaux publics, des Steps, des bâtiments, ainsi que la gestion des infrastructures de la commune
- Elaborer et suivre les budgets du service
- Planifier, étudier et gérer divers projets, ainsi que les dossiers de construction
- Participer activement aux réflexions liées à l'aménagement du territoire
- Représenter le maître de l'ouvrage dans les divers projets communaux
- Collaborer avec les bureaux d'ingénieurs et bureaux mandataires

Votre profil :

- Âgé-e idéalement entre 30 et 45 ans, de langue maternelle française et détenteur d'un permis de conduire
- Titulaire d'un diplôme d'architecte ou d'ingénieur HES en génie civil, ou formation jugée équivalente, avec des connaissances juridiques
- Expérience pratique dans le domaine des chantiers au niveau des procédures, de la conception, de la direction et de l'exécution
- Capacité de conduite d'équipe, de communication, d'organisation et de planification
- Autonomie dans le travail, esprit d'initiative, résistance au stress
- Discrétion, motivation à œuvrer dans le domaine public, flexibilité
- Être domicilié-e sur le territoire de la commune ou s'engager à le faire préalablement à l'entrée en fonction serait un atout supplémentaire

Entrée en fonction : à définir

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu de M. Laurent Lattion, président de la commune (tél. 024 481 42 52).

Les offres de service accompagnées des documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae, CFC, diplômes, certificats de travail, prétentions de salaire, photo...) doivent être adressées, sous pli recommandé, à l'Administration communale, Case postale 60, 1895 Vionnaz, avec mention "Chef-fe service technique".

Le délai de postulation est fixé au 30 novembre 2015 (le cachet postal faisant foi).

L'ADMINISTRATION COMMUNALE